



## Sci héritage gérant décédé

-----  
Par Heinze55

Bonjour,

Je dois hériter des parts d'une sci, mon père étant le gérant (il est décédé)  
Les autres actionnaires ne veulent pas me communiquer de documents....

Est-ce que le notaire peut interroger les associés ?

J'ai des documents comme quoi il a un compte courant positif mais il n'y a plus de comptes bancaires...

Que peut faire mon notaire sachant qu'il n'y a plus de gérant...